



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES D'ALGER EXTERIEUR
INSPECTION DIVISIONNAIRE DES DOUANES A AIN TAYA
RECETTE DES DOUANES D'ALGER AUX PORTS SECS

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

IL SERA PROCÉDÉ LE **MARDI 05/12/2017**, A PARTIR DE 9 HEURES, AU PORT SEC AGS-SNTR, SIS A **ZONE INDUSTRIELLE ROUBA**, A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES – REGIONALE - REGROUPANT **08 RECETTES DES DOUANES**.

- **MARCHANDISES PROPOSEES A LA VENTE ET LIEUX DE VISITE :**

RECETTE DES DOUANES	MARCHANDISES PROPOSEES A LA VENTE	LIEUX DE VISITE
PORTS SECS ROUBA	<ul style="list-style-type: none">- PARES BRISE- ARTICLES SANITAIRES- DALE DE SOL- ARTICLES CUISINE- PEINTURE- DIVERSES MARCHANDISES	MAGASIN RAIL LOGISTIC ROUBA
AIN TAYA ENTREPOT	<ul style="list-style-type: none">- SEMI CUIR- ACCESSOIRES TPH- PIECES DE RECHANGE- MACHINES- CHAUSSURES- VEHICULES- DIVERSES MARCHANDISES	MAGASIN RAIL LOGISTIC ROUBA
AEROPORT FRET	<ul style="list-style-type: none">- MATERIEL INFORMATIQUE- ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE- EFFETS VESTIMENTAIRES- PIECES DETACHEES- DIVERS- VEHICULES	MAGASIN HELLI SERVICE AEROPORT
DAR EL BEIDA CONTENTIEUX	<ul style="list-style-type: none">- DIVERSES MARCHANDISES	MAGASIN HELLI SERVICE AEROPORT
AEROPORT VOYAGEURS	<ul style="list-style-type: none">- MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE- EFFETS VESTIMENTAIRES- PIECES DETACHEES- PRODUITS COSMETIQUES- FANTAISIES- DIVERS CHAUSSURES DE SPORT	MAGASIN HELLI SERVICE AEROPORT

BOUMERDES	<ul style="list-style-type: none"> - VEHICULES - FAIENCES - MARBRE - EFFETS VESTIMENTAIRES - EQUIPEMENTS CUISINE 	RECETTE DES DOUANES BOUMERDES
TIZI-OUZOU	<ul style="list-style-type: none"> - VEHICULES - EFFETS VESTIMENTAIRES - GROUPE ELECTROGENES - COSMETIQUES 	EX COTITEX DRAA BEN KHEDA TIZI-OUZOU
BOUIRA	<ul style="list-style-type: none"> - VEHICULES - EFFETS VESTIMENTAIRES 	<ul style="list-style-type: none"> - RECETTE DES DOUANES BOUIRA - PARC COMMUNAL TAGHZOUT

Conditions de Vente :

- LES MARCHANDISES SONT ADJUGÉES LIBRES DE TOUTS DROITS ET TAXES, AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR ET NE SONT REMISES QUE CONTRE PAIEMENT AU COMPTANT, PAR CHEQUES CERTIFIÉS ;
- LES FRAIS D'ENREGISTREMENT 2,5% AINSI QUE L'ENLEVEMENT DES MARCHANDISES SONT A LA CHARGE DE L'ADJUDICATAIRE ;
- CONFORMEMENT AUX LOIS ET REGLEMENTS EN VIGUEUR, TOUT PAIEMENT DEPASSANT LE MONTANT DE 1000.000,00 DA EST SUBORDONNE A LA REMISE D'UN CHEQUE BANCAIRE OU CERTIFIE ;
- LES MARCHANDISES SONT ENLEVEES LE JOUR MEME OU DANS LES 24 HEURES QUI SUIVENT L'ADJUDICATION ;
- LES LOTS ADJUGES ET PAYES QUE LE PRENEUR N'AURAIT PAS ENLEVES DANS LES HUIT (08) JOURS SERONT, APRES MISE EN DEMEURE ADRESSEE A L'INTERESSE, LAISSES SUR LES LIEUX DE LA VENTE A SES FRAIS ET SES RISQUES ET PERILS ;
- LES MARCHANDISES SONT VENDUES DANS L'ETAT OU ELLES SE TROUVENT, SANS AUCUNE GARANTIE DE LA PART DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES, AUCUNE RECLAMATION NE POUVANT ETRE ADMISE POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT ;
- LES VISITES SONT AUTORISEES 48 HEURES AVANT LA VENTE SOIT LES JOURNEES DU **03 ET 04 DECEMBRE 2017**.

**LE RECEVEUR DES DOUANES
D'ALGER AUX PORTS SECS**